

Autreville **INFOS** Décembre 2014

SOMMAIRE

[P1 – Les mots du maire](#)

[P2 – Exposition atelier poterie](#)

[P2 – Recensement population](#)

[P2 – Relevé des compteurs ERDF](#)

[P3 – Ça continue !](#)

[P3 – Balayage mécanisé](#)

[P3 – Parole d’habitant](#)

[P4 – Naissances](#)

[P4 – Opération jus de pommes](#)

[P4 – Projet Educatif Local](#)

[P4 – Réseau des médiathèques](#)

[P5 – Le coin des associations](#)

[P6 – Le coin des associations](#)

Edito - Les mots du maire



Avec le mois de décembre viennent les fêtes de fin d’année qui rendront l’hiver moins rude pour la plupart d’entre nous. Ce n’est pas le cas pour tous et ce sera donc le moment de nous montrer solidaires avec les personnes dans la peine ou les difficultés. Chaque année, le CCAS organisait un après-midi récréatif pour les personnes les plus âgées de notre village, avec la participation des enfants de l’école qui venaient présenter quelques chants de Noël, avant la remise des coffrets cadeau. Cette année, la réforme des rythmes scolaires ne permet plus l’organisation de cette manifestation, les locaux étant occupés dès 15h30 par l’accueil périscolaire. **C’est pourquoi le Conseil Municipal et le CCAS ont décidé d’organiser à la place un goûter offert à tous les habitants, petits et grands, le jour de la cérémonie des vœux. Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 3 janvier à 17h00 pour déguster la galette des rois et trinquer à la nouvelle année, confortablement installés autour des tables.** Les coffrets cadeau seront remis à cette occasion aux personnes âgées et au personnel communal. C’est Sylvie Taton, de Saizerais, qui se charge de la préparation de ce coffret 100% lorrain ! Un carton d’invitation vous sera adressé pour vous rappeler cette cérémonie qui nous permettra de faire également connaissance avec les nouveaux habitants. Les personnes ne pouvant se déplacer facilement pourront être transportées par nos soins. Il suffira de nous prévenir à l’avance. Ce goûter sera l’occasion de partager un moment convivial en famille, entre amis, et de discuter des affaires de la commune. En attendant de pouvoir le faire de vive voix, je voudrais remercier en votre nom l’ensemble des acteurs qui animent notre village : les conseillers municipaux et les membres du CCAS, les bénévoles des associations, l’équipe pédagogique des écoles du RPI et nos deux ATSEM Priscilla et Dominique, Sandra et Sébastien qui font vivre notre accueil périscolaire, Christiane notre secrétaire de mairie et Valérie, employée communale, sans oublier Thibault qui entretient nos nombreux espaces verts. Joyeux Noël à toutes et à tous !

Le maire – Jean-Jacques BIC



Saint Nicolas admire le spectacle Croqu’livres



avant d’assister au spectacle de l’accueil périscolaire

Exposition de l'atelier poterie



Quelques œuvres exposées

L'atelier céramique de l'association Animation Village a exposé une partie de ses œuvres lors des journées du patrimoine à Millery. Malgré un temps plus que maussade, les visiteurs ont pu admirer les réalisations des artistes des deux villages. Rappelons que l'association dispose d'une salle à Millery pour l'atelier de création et que les cuissons et émaillages sont réalisés à Autreville dans un local équipé d'un four de potier acheté au cours de l'année passée.



Quelques artistes au travail

L'atelier poterie de l'association animation village Millery Autreville a repris son activité depuis septembre, chaque lundi à partir de 18 heures.

Cette année, les créations se multiplient, l'importance et la qualité des pièces réalisées illustrent la maîtrise acquise par les participants.

Pour faire suite aux expositions organisées en 2013 et 2014 sur nos deux communes, la préparation d'une nouvelle exposition en 2015 constitue bien sûr notre nouvel objectif.

Si vous souhaitez vous exprimer dans cette discipline très accessible, venez nous rejoindre et donnez libre cours à votre créativité dans une ambiance de partage et de convivialité, contactez-nous au 03 83 24 95 06.

Recensement de la population



Du **15 janvier au 14 février 2015** aura lieu le recensement des habitants de notre commune.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement... Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations, par exemple pour déterminer les moyens de transport à développer. C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, sur Internet ou sur papier. Pour Autreville, c'est M. Jérémie REICH, domicilié Grande Rue, qui a été désigné par le Conseil Municipal. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Relevé des compteurs ERDF



Les compteurs électriques seront relevés le jeudi 11 décembre 2014. Veuillez faciliter l'accès à votre compteur à l'agent chargé de la relève des index.

Ça continue !



Quand il fait frais, pourquoi pas un petit feu ?

C'est l'une des plus grosses difficultés du travail du maire : se heurter sans cesse au manque de compréhension ou au manque d'éducation d'une petite minorité de jeunes adolescents ou jeunes majeurs de notre village. Ce n'est pourtant pas faute d'aller les rencontrer pour discuter avec eux de ces problèmes ! Comment faire comprendre à ces quelques personnes qu'elles doivent bien sûr respecter les biens de la commune mais aussi le maire qui a autre chose à faire que de nettoyer l'abribus chaque lundi ? Comment leur faire prendre conscience qu'elles doivent surtout se respecter elles-mêmes ? Chaque week-end ou presque, c'est le même recommencement ! Des canettes de bière ou des bouteilles de vin alignées sur les bancs de l'abribus de la place du Lavoisier ou jetées dans l'herbe de la salle polyvalente alors qu'il suffirait d'un sac pour les ramasser, des mégots par centaines, des saletés sur les murs jusqu'à des feux allumés sous cet abribus en bois ! Une poubelle avait été posée sous chaque abribus, mais l'une a servi à casser la vitre du bus stationné en bas du village et l'autre a été brûlée ! Cela devient très pénible. Que faire ? Cet abribus avait été construit en 2010 pour les enfants qui attendent la navette scolaire mais il n'est plus fréquenté que par les fêtards du samedi soir ! Faut-il le démonter et oublier cette dépense inutile ? Faut-il de la

« vidéosurveillance » pour veiller sur nos jeunes alors que la « parents-surveillance » devrait suffire ? Nous avons tous été jeunes et nous n'étions pas des anges mais ce niveau d'irresponsabilité est consternant ! Parents, aidez-nous ! Prenons ensemble nos responsabilités devant ces problèmes de dégradation des biens et d'alcoolisation des jeunes !



Des bouteilles alignées par des consommateurs soigneux

Balayage mécanisé



C'est maintenant une habitude, la balayeuse de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson passe régulièrement nettoyer les rues et les places de notre village. Le prochain passage du véhicule est prévu le vendredi 12 décembre dans la matinée. Merci d'éviter si possible le stationnement des véhicules le long des trottoirs ce jour-là.

Parole d'habitant



Une petite chienne a été renversée par une voiture qui montait dans le village jeudi 20 novembre aux environs de 18h30, rue de la Côte. Le conducteur du véhicule a poursuivi son chemin tranquillement tandis que les propriétaires de l'animal étaient prévenus par des voisins, qui avaient vu l'accident. Emmené de suite à la clinique vétérinaire, l'animal qui souffrait de graves lésions internes et externes n'a pas pu être sauvé...

Qu'est-ce qui est le plus triste dans cette histoire ? Les souffrances endurées par la petite bête ? Les larmes du petit garçon qui se rend compte qu'il ne verra plus

jamais son chien? L'attitude de celui ou de celle qui conduisait la voiture et ne s'est même pas arrêté?
Et si c'était un enfant qui avait traversé ???

Naissances



Nous avons le plaisir de vous annoncer deux nouvelles naissances à Autreville sur Moselle :

Victoire SCHILTZ DESSALE, née le 7 octobre 2014, fille de Séverine DESSALE et

Eric SCHILTZ et Anna PACHOUD, née le 23 octobre 2014, fille de Grâce QUERE et Benjamin PACHOUD.

Toutes nos félicitations aux parents et à leurs familles et tous nos vœux de bonheur !

Opération « jus de pommes »



Une des équipes de cueilleurs de pommes

L'association « La Clé des Champs » qui gère le verger pédagogique a organisé une cueillette des pommes dans les vergers. Grâce à la gentillesse des propriétaires de pommiers qui nous ont permis l'accès à leurs fruits, plusieurs équipes ont pu ainsi ramasser 500 kg de pommes le 27 septembre dernier.



Une vente de jus de pommes, dans la bonne humeur !

Le lundi suivant, Jean-Paul Bruché et Christian Minel ont emmené ces pommes à Belleville où elles ont été pressées. Les 400 litres de jus obtenus ont ensuite été mis en vente au prix de 2€ le litre pour financer les plantations à venir sur le verger pédagogique.

Le Projet Educatif Local



Cyril, Virginie et Xavier : une équipe au service du territoire

Simone Perrard, la présidente du PEL, a réuni le comité technique pour présenter les nouveaux visages du PEL Valmon-Froidmont-Atton-Millery. En effet, Cyril Conradi prend de la distance et devient chargé de mission en charge des territoires et des relais familles au sein de la Fédération Familles Rurales. Toutefois, il garde en charge le suivi de notre territoire. Virginie Legrand est la nouvelle coordinatrice épaulée par Xavier Calmes, animateur jeunesse. Tout le travail se fait en lien avec les associations et les élus du secteur et tous sont salariés de la fédération. Les projets mis en œuvre bénéficient de subventions de la CAF, du Conseil Général et du Conseil Régional, de Jeunesse et Sports en fonction de priorités et d'objectifs fixés par ces structures.

Bienvenue à Virginie et Xavier et bonne route à Cyril pour sa nouvelle fonction.

A noter parmi les projets initiés par les jeunes : une soirée 100% organisée par les ados qui s'est déroulée à Lesménils le samedi 18 octobre avec la participation de plusieurs jeunes d'Autreville, transportés par le minibus tout neuf du PEL !

Le réseau des médiathèques

Le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson est en place. Pour que cette nouvelle organisation fonctionne, il a fallu établir une cotisation unique, harmoniser les modes de prêt ainsi que les référencements des documents. Tous les habitants du territoire auront accès à tous les établissements, il fallait un seul système de classement pour qu'ils puissent s'y retrouver.



La médiathèque de Pont-à-Mousson

Désormais, un habitant de Loisy ou d'Autreville peut réserver un livre, un CD ou un DVD de la médiathèque de Pont-à-Mousson. Il pourra le récupérer au plus tard deux jours après dans la médiathèque de Loisy, et le rendra au même endroit à la fin du prêt. Pour que le système fonctionne, un véhicule fait la navette entre tous les établissements. L'offre à disposition des utilisateurs a été multipliée. La bibliothèque de Loisy disposait de 3 000 documents en prêt. À présent, un habitant de ce village en a plus de 185 000 à sa disposition. C'est considérable et tous les habitants du Bassin de Pont-à-Mousson seront traités sur un pied d'égalité. Aucun ne sera à plus de 5 km d'une médiathèque ou d'une bibliothèque, et chacun pourra repartir avec des documents dont certains de grande valeur !

Toutes les infos sur : mediatheques-bassinpam.fr

Le réseau est composé de 7 médiathèques ou bibliothèques : Blénod, Dieulouard, Loisy, Pagny, Jezainville, Pont-à-Mousson et Vandières. Elles sont accessibles avec une carte de lecteur dans sa bibliothèque ou depuis le domicile grâce au site internet www.mediatheques.bassinpam.fr

Tarif annuel d'adhésion pour les habitants adultes du Bassin de Pont-à-Mousson : 10 €. Gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA ou de l'allocation des personnes âgées.

Le coin des associations



Le monde de Rikiki-Rokoko, une rencontre par les enfants de l'univers des étangs et de leurs environs. Une pièce de théâtre sera réalisée par les enfants à partir de 5 ans (scénario et mise en scène), avec comme guide Virginie Pierrard, professeur d'art plastique. **Les séances auront lieu de 10h à 11h30 les samedis 13 décembre - 10 janvier - 31 janvier - 28 février - 7 mars - 28 mars - 4 avril - 2**

mai - 30 mai. La réalisation des décors, accessoires et des costumes aura lieu lors du stage qui sera proposé du 20 au 24 avril. Le spectacle sera présenté début juin, en plein air, lors de la balade contée aux étangs d'Autreville. Renseignements auprès de Monique au 06.74.04.94.68 ou Sandrine au 06.11.30.37.43

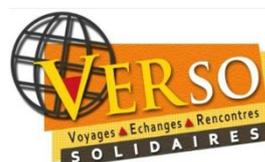
Bibliothèque jeunesse

Petit rappel pour toutes les Autreilloises et tous les Autreillois :

Ouverture de la salle Croqu'livres tous les mercredis de 16h 30 à 18h00. Vous apportez un jeu de société : on pourra jouer ensemble, pour le plus grand plaisir des enfants. Une petite pause? Venez boire une boisson chaude avec nous. Vous avez envie de lire un livre pour les enfants? Ils vous attendent. Vous passez simplement par-là? Venez nous faire un petit coucou.

Tarif 3 euros par an et par famille.

Renseignements : Marie 06 95 73 35 22



Un groupe de 5 personnes, dont deux habitants d'Autreville, est parti au Sénégal pendant le mois de novembre poursuivre les travaux engagés par l'association VERSO et les villages concernés au nord du Sénégal, à la frontière de la Mauritanie, sur les bords du fleuve. Une jeune infirmière faisait partie du groupe et partait pour son premier voyage à la découverte de l'Afrique. Les autres membres, qui n'en étaient pas à leur premier déplacement au Sénégal, étaient plus particulièrement orientés vers des missions d'éducation et de santé.



La petite collation de 11h00 dans l'école maternelle

Ce déplacement de 15 jours a permis de poursuivre l'équipement de l'école maternelle communautaire construite par VERSO et le village de Ndiarème, de prolonger la formation du comité de gestion chargé d'assurer le fonctionnement et l'entretien de la structure. Pauline et Camille, éducatrices spécialisées,

ont assuré à la demande de l'Inspecteur de l'Education Nationale un stage d'animation pédagogique des enfants de 3 à 6 ans dans les classes avec les 3 enseignants et les 4 animatrices. Au cours de cette mission, les premiers parrainages d'enfants orphelins ont été mis en place afin de financer leurs frais de scolarité. Pour 15 €, un enfant de 3 ans pourra être scolarisé une année complète et recevoir une blouse et du matériel scolaire.



L'équipe pédagogique de l'école maternelle

Le premier échange de l'année des correspondances scolaires entre 15 classes françaises dont les classes de Millery et l'accueil périscolaire d'Autreville, la commande d'étagères métalliques pour les bibliothèques construites par VERSO ont complété ces travaux en matière d'éducation. La prochaine mission partira mi-janvier et équipera ces bibliothèques de livres neufs sénégalais et de livres de littérature jeunesse en bon état acheminés de France par container. Merci à Croqu'livres pour son don.



Séance de dépistage de la malnutrition

Marie, chargée de mission à l'Institut Régional d'Education et de Prévention Santé, et Anne-Elodie, infirmière, ont quant à elles poursuivi l'audit du fonctionnement des structures de santé des villages commencé l'année dernière. Elles ont pu s'intéresser et suivre les dépistages de la malnutrition des petits enfants et rencontrer plusieurs responsables et acteurs des différents partenaires des villages en matière de santé. Parmi les pistes de travail possibles, nous pouvons citer les besoins de formation des agents de santé, la mise en place d'un carnet de santé pour les enfants, la construction d'une case de santé

dans un village d'éleveurs, la formation à l'hygiène et à la prévention des enseignants et animatrices.



Encore un voyage riche en découvertes, en rencontres chaleureuses et amicales sous une température dépassant 40°. Avis aux amateurs et aux amatrices ! Il est possible de partir avec l'association en voyage solidaire. Renseignements auprès de Jean-Jacques BIC, vice-président de VERSO.



Une date à noter : le groupe « Future Légende » qui s'est produit au festival d'Avignon en juillet 2013, composé de 40 chanteurs, donnera un

concert solidaire pour VERSO le samedi 10 janvier à 20h30 dans la salle du Couarail de LOISY. Surveillez vos boîtes aux lettres et ne manquez pas ce rendez-vous musical « pepsico-détonnant » !!!



Premier Saint Nicolas pour Victor et Arthur

Autreville INFOS - décembre 2014

www.autreillesurmoselle.mairie.com

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Marie-Paule Sauder – Marie Faivre

Philippe Englert – Laurent Muller – Jean-Jacques Bic

Imprimé par nos soins

Merci à Colette Mornet qui distribue bénévolement nos publications.